

Les Chambres d'Agriculture



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**

Le Groupe Chambres et la Stratégie CAP 2010

Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

Les Chambres d'Agriculture



Les Chambres Le Groupe

Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

Histoire des Chambres d'Agriculture

Quelques repères

1840

Première ébauche de loi pour une organisation consulaire agricole

1924/27

Création des Chambres d'Agriculture

1935

APPCA

1949

Relance des Chambres d'Agriculture

1960/62

Lois d'orientation - ANDA - Développement agricole confié à la Profession

1966

SUAD/EDE

1994

CA 2000 : Une stratégie de groupe

2001

CAP 2010

Le Groupe Chambres d'Agriculture

116 établissements constituent le « Groupe Chambres » :

- 94 Chambres Départementales d'Agriculture
- 21 Chambres Régionales d'Agriculture
- l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)

Le Groupe Chambres d'Agriculture

- 4200 Élus, représentant le Monde Agricole dans sa richesse et sa diversité
- 8200 collaboratrices et collaborateurs, dont plus de 6100 ingénieurs et cadres appuyés par 2100 fonctionnels
- Plus de 500 recrutements par an (562 en 2001)

Les 3 composantes de la construction institutionnelle d'une CA

Etablissement
Public

RESSORTISSANTS

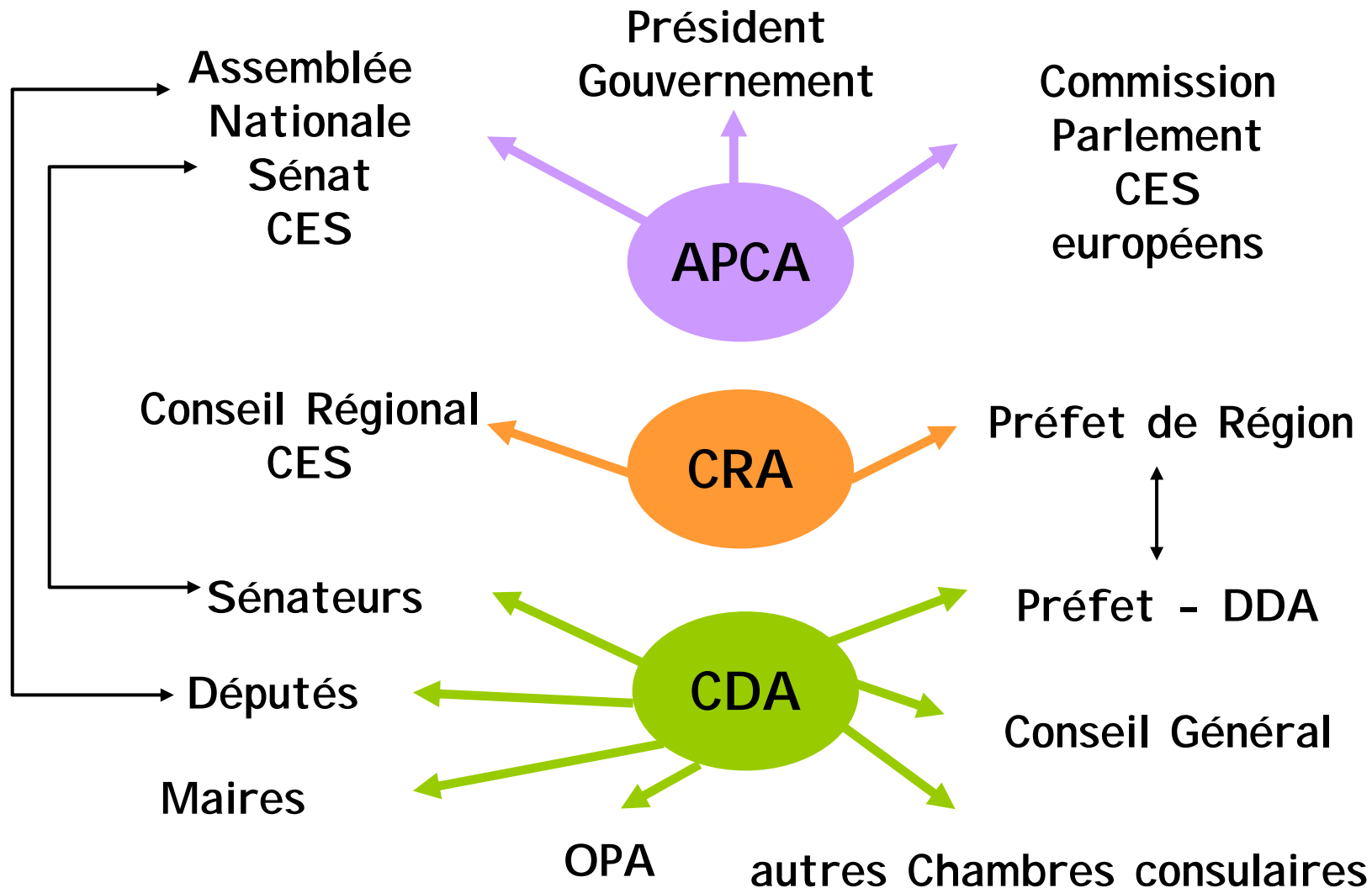
Assemblée
d'Elus

ELECTEURS

Organisme de
service

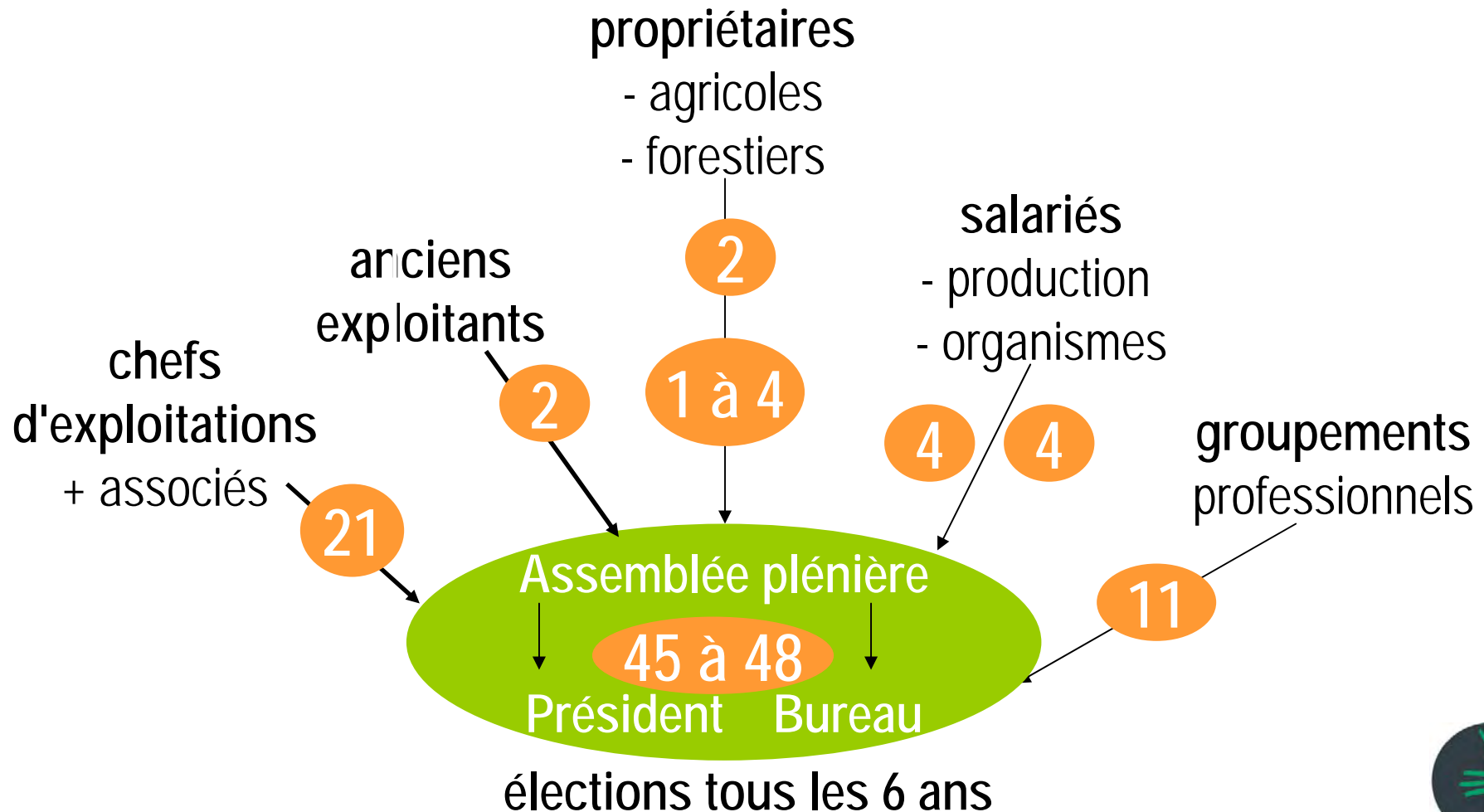
USAGERS/CLIENTS

Les interlocuteurs institutionnels des Chambres d'Agriculture



La composition des Chambres Départementales d'Agriculture

Organes représentatifs du Monde Agricole



Un système démocratique

3 000 000 électeurs

50 000 groupements
professionnels agricoles

élisent les membres
des 94 CDA

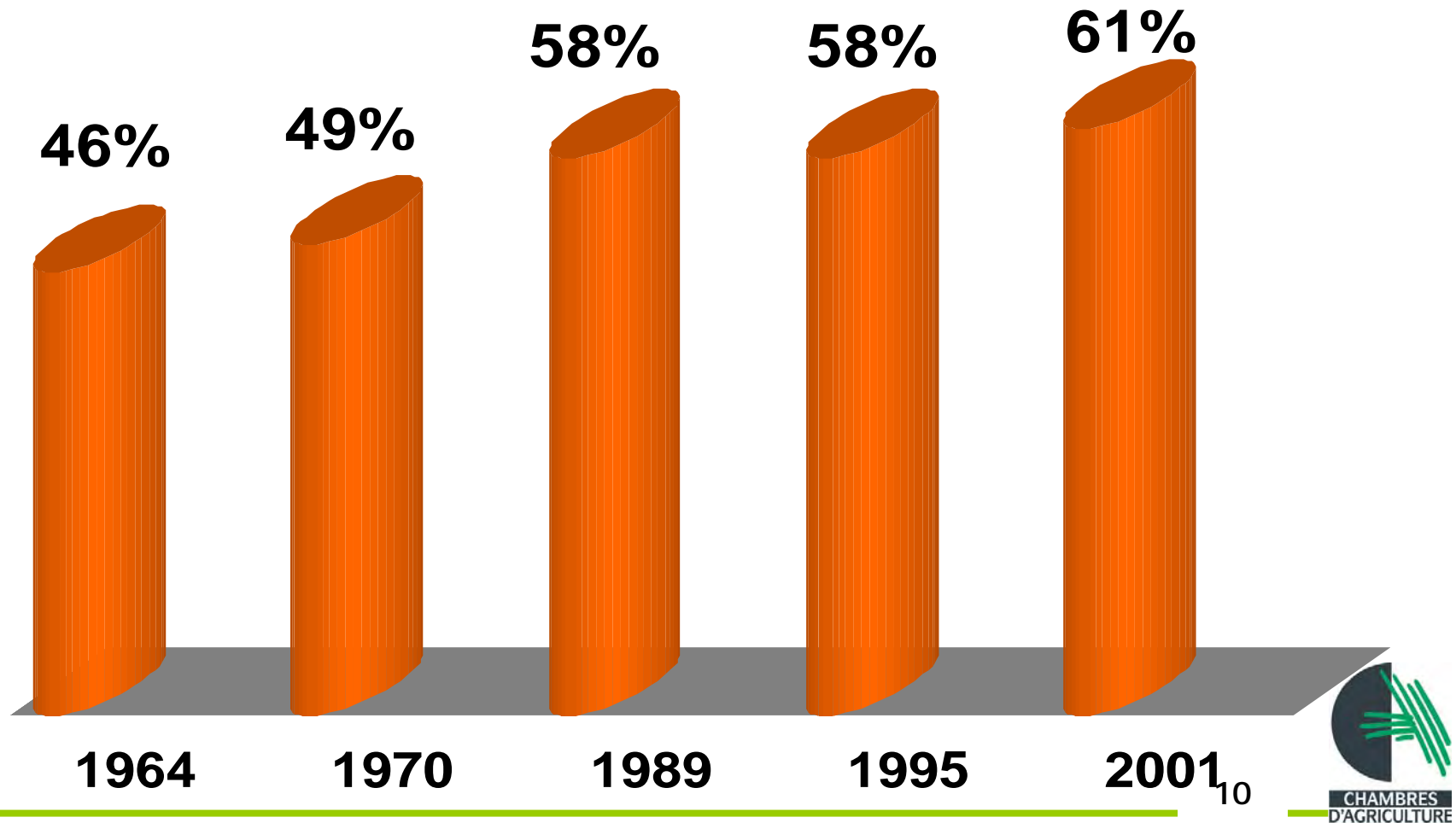
chaque CDA élit un Président
et un délégué suppléant

les 94 CDA élisent
les membres des 21 CRA

la réunion des Présidents
des CA constitue l'APCA

Des Instances représentatives

Participation Collège I - Exploitants



Les Chambres d'Agriculture

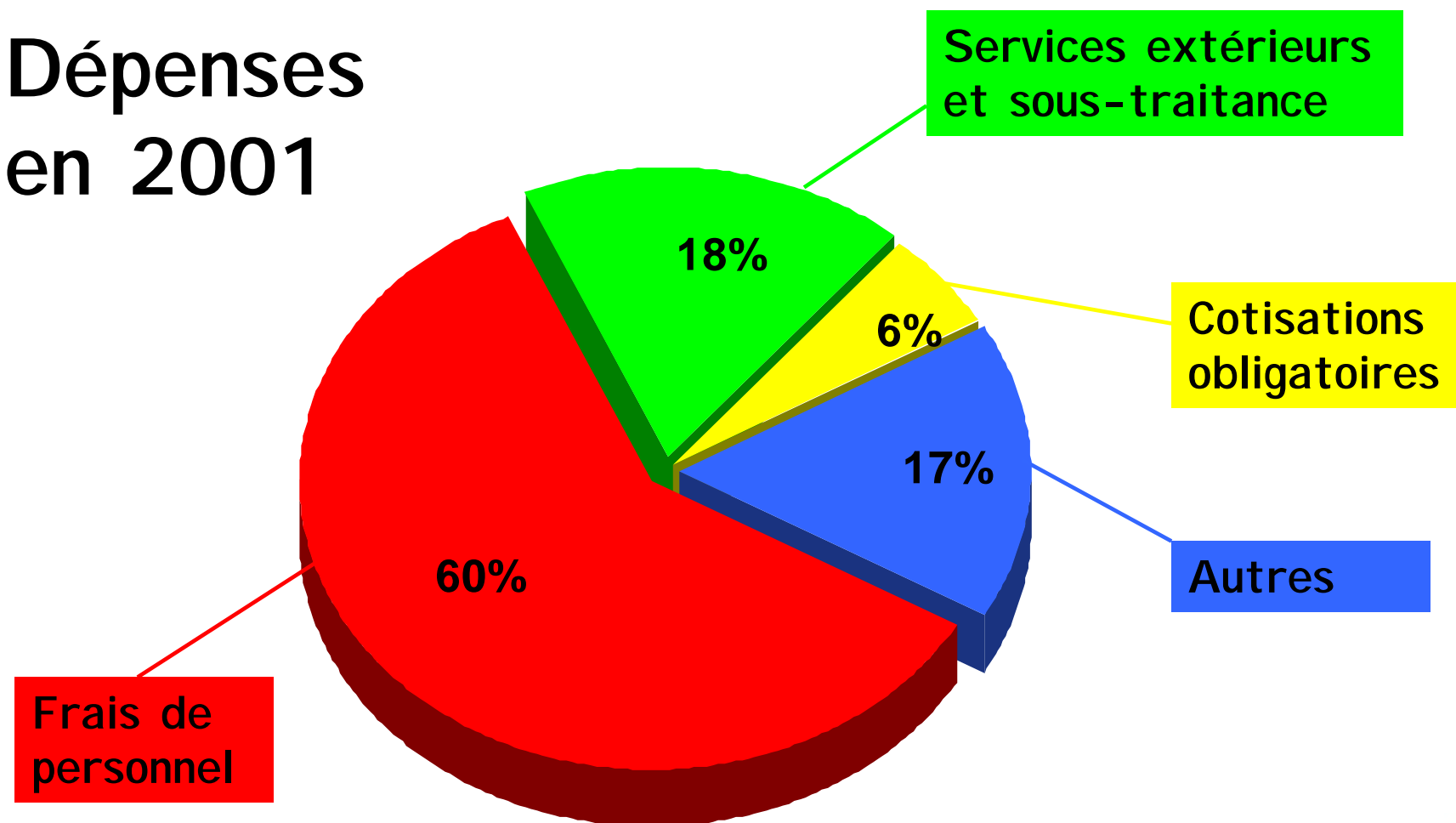


Les Chambres Budgets

Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

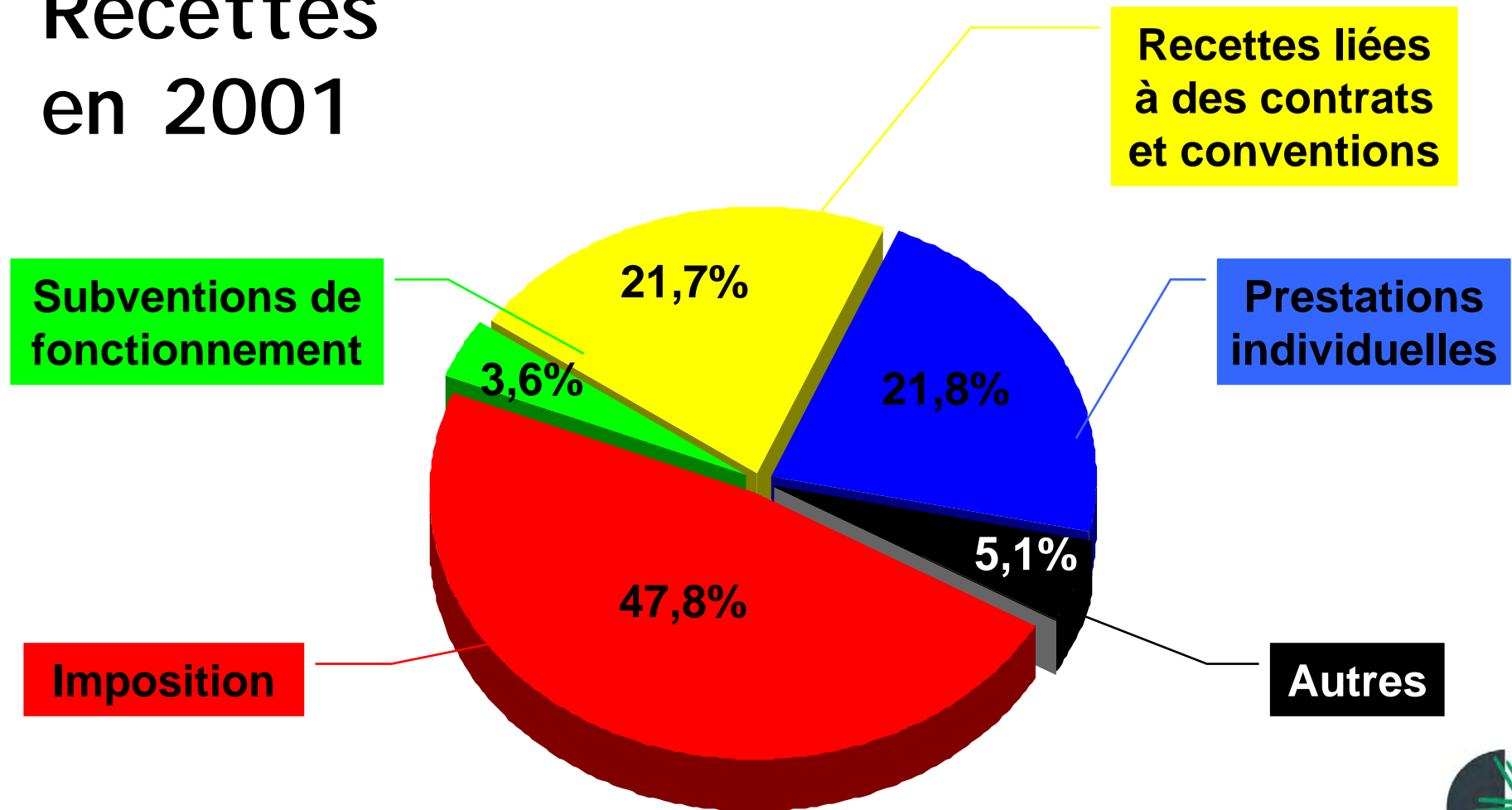
Budget global du groupe : 565 millions d'euros

Dépenses en 2001



Budget global du groupe : 565 millions d'euros

Recettes en 2001



Élaboration, vote et approbation du budget

- Vote de l'assemblée sur :
 - ❖ budgets primitif et modificatif (dépenses/recettes)
 - ❖ évolution du taux d'imposition pour frais de chambres d'agriculture
 - ❖ comptes annuels

- Budget composé du budget général (services généraux) et des budgets spéciaux (SUA et autres services rattachés)

Les Chambres d'Agriculture



Réglementation

Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

Les Chambres dans le Code Rural

Article 511-1

Une chambre d 'agriculture, siégeant au chef-lieu, constitue dans chaque département, auprès des Pouvoirs Publics, l'organe consultatif et professionnel des intérêts agricoles .

Article 511-4

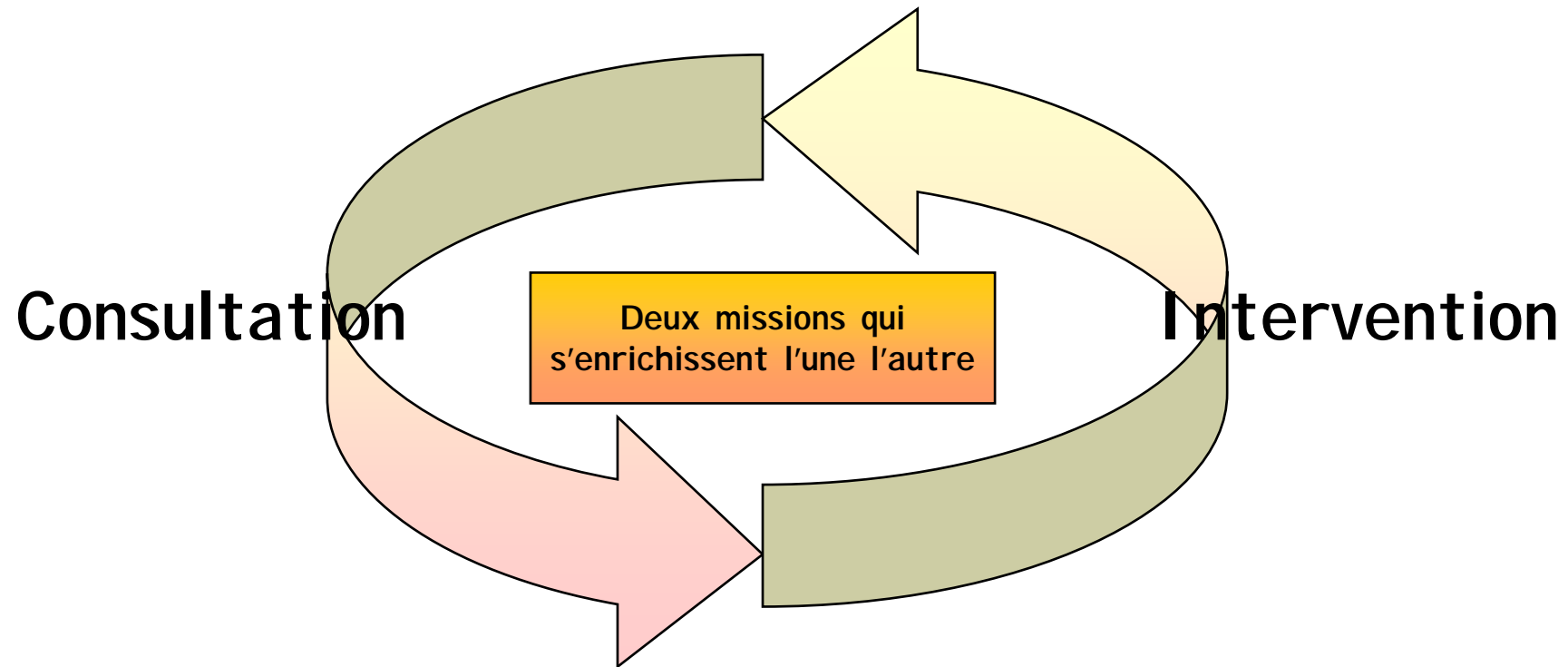
Les chambres d 'agriculture peuvent dans leur circonscription, créer ou subventionner tous établissements, institutions ou services d'utilité agricole, toutes entreprises collectives d'intérêt agricole [...]

La double mission des chambres d'agriculture

Consultative : porte-parole des intérêts du monde agricole et rural, auprès de l'État, des collectivités territoriales...

Intervention : expertise, conseil, formation et recherche-développement auprès des agriculteurs, salariés agricoles, forestiers et entreprises agro-alimentaires

La double mission des chambres d'agriculture



L'intervention apporte la crédibilité technique et permet la transformation d'une volonté politique en réalité concrète

La consultation légitime l'intervention et la met au service de l'intérêt général du monde agricole et rural

Exigences de la mission de service public

- Neutralité
- Égalité d'accès
- Transparence
- Cohérence entre les missions consultative et d'intervention, les objectifs poursuivis et l'utilisation des fonds publics
- Vision prospective

Les limites du champ d'intervention des Chambres d'Agriculture

- Référence à l'intérêt général agricole.
- Principe de spécialité (objet agricole ou en lien direct avec l'intérêt agricole)
- Respect de la liberté du commerce et de l'industrie.
- Intervention dans l'économie marchande si carence ou insuffisance de l'initiative privée.
- Activités complémentaires possibles si nécessaires au bon fonctionnement ou à l'amélioration du service public.

Les Chambres d'Agriculture sont des Etablissements Publics - 1

- Elles ont un champ de compétences, une spécialité définie par la loi.

« Une CA départementale [...] constitue dans chaque département , auprès des pouvoirs publics l'organe consultatif et professionnel des intérêts agricoles »

- Elles bénéficient de l'autonomie administrative

"les CA sont des établissements publics économiques, elles peuvent en cette qualité acquérir, recevoir, posséder, emprunter, aliéner, ester en justice". L 511-2

"Les CA dressent leur budget général et les budgets spéciaux de leurs établissements et SUA" [...] R 511-71

"Le Président engage, liquide et ordonne les dépenses dans la limite des crédits disponibles." R 511-64

Les Chambres d'Agriculture sont des Etablissements Publics - 2

- Elles sont soumises à la tutelle des pouvoirs publics

« [Le contrôle financier], exercé par l'inspection générale des finances et par l'inspection générale de l'agriculture a pour objet de constater l'exacte observation des dispositions législatives et réglementaires »

R 511-83

Les Chambres d'Agriculture sont des Etablissements Publics - 3

- Les CA sont des Etablissements Publics à caractère administratif :
- Les règles édictées par l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics s'appliquent aux CA, sauf dispositions particulières
- Leurs salariés ont la qualité d'agents publics avec deux spécificités :
 - le statut du personnel administratif des CA est distinct de celui de la fonction publique,
 - le personnel des SUA, services des CA «gérés selon les lois et usages du commerce en vigueur» a un statut de droit privé.

Les Chambres d'Agriculture



CAP 2010

*La stratégie
du Groupe
Chambres*

Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

CAP 2010 : une stratégie de Groupe au service du Monde Agricole

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

Un cadre proposé,
Mais pas une stratégie imposée

Le libre choix pour chaque Chambre
de définir ses axes prioritaires et
d'utiliser CAP 2010 comme un cadre
structurant sa réflexion stratégique

Le constat initial : des chances... mais des handicaps

Des chances

- Une agriculture forte, source de valeur ajoutée et d'emplois et bien insérée dans l'économie nationale.
- Le socle d'une industrie agroalimentaire performante.
- Une agriculture fiable et de qualité.
- Une agriculture diverse et enracinée sur tout le territoire.
- Une contribution active à la création de paysages attractifs.
- Une agriculture innovante.

Par des agriculteurs ayant la passion de leur métier.

Des handicaps

- Une agriculture contestée.
- Une agriculture fortement concurrencée au plan mondial.
- Une agriculture de plus en plus administrée.
- Une agriculture dépendante des aides.
- Une valeur ajoutée mal répartie.
- Une agriculture fragilisée par les crises.

Et des agriculteurs découragés...

CAP 2010 : une stratégie de Groupe au service du Monde Agricole

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

- Pour partager une même vision de l'agriculture,
- Pour redonner un sens à l'action des Chambres,
- Pour mettre en commun nos forces et pour agir.

**Un projet au service des agriculteurs et
du Monde Agricole**

CAP 2010 : une stratégie de Groupe au service du Monde Agricole

- Pour contribuer à redonner une visibilité économique aux agriculteurs,
- Pour prendre en compte l'environnement autrement que par la seule réglementation,
- Pour redonner du sens au métier d'agriculteur dans la société.

Un projet

Promouvoir **une agriculture durable,**

Par et pour **des agriculteurs responsables.**

CAP 2010 : une stratégie de Groupe au service du Monde Agricole

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

Des agriculteurs **responsables**, c'est à dire maîtres de leurs décisions d'acteurs économiques et participant à la vie locale et au développement de leurs « pays ».

**Chefs d'entreprise, acteurs de leur
développement, fiers de leur métier et de leurs
produits**

Parce qu'il ne peut y avoir d'agriculture durable sans l'exercice plein de cette responsabilité des agriculteurs.

CAP 2010 : une stratégie de Groupe au service du Monde Agricole

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

Une agriculture **durable**, c'est à dire associant les préoccupations économiques, environnementales et sociales dans une même vision de l'avenir.

**Une agriculture qui recherche l'équilibre
Homme / Produit / Territoire**

Parce qu'il ne peut y avoir d'agriculture durable sans que soient prises en compte l'ensemble de ces dimensions.



CAP 2010 : une stratégie de Groupe au service du Monde Agricole

Une agriculture rentable parce que les agriculteurs veulent pouvoir vivre de leur travail, bénéficier de sa valeur ajoutée, créer des emplois et assurer durablement l'avenir de leurs entreprises.

Une agriculture vivable parce que les agriculteurs, veulent participer à la vie sociale, aux projets de développement local et motiver de nouvelles générations d'entrepreneurs.

Une agriculture fiable parce que la société attend de l'agriculture qu'elle lui assure la sécurité de ses produits et services et parce que la recherche permanente de la qualité est un gage de durabilité.

Une agriculture adaptable parce que les évolutions technologiques, économiques et sociales demandent un effort permanent d'innovation dans les systèmes de production agricole.

Une agriculture renouvelable parce que les agriculteurs veulent continuer à préserver un patrimoine pour les générations futures.

CAP 2010 : un projet de Groupe au service des Chambres

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

Un projet stratégique comme fil conducteur de la place et de l'organisation des Chambres

CAP 2010 : un projet de Groupe au service des Chambres

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

Notre ambition pour les Chambres d'Agriculture

Être une force de proposition, de
médiation et d'action *connue* et
reconnue, au service des
agriculteurs et de la société.

CAP 2010 : un projet de Groupe au service des Chambres

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

Nos 3 priorités Promouvoir - Conseiller - Innover

- Promouvoir les métiers de l'agriculture dans la société.
- Accompagner et relier les projets des agriculteurs, des filières et des territoires.
- Développer des systèmes de production innovants, garants de la qualité et respectueux de l'environnement.

CAP 2010 : un projet de Groupe au service des Chambres

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

Nos engagements

- Garantir la qualité de nos services.
- Renforcer et ouvrir nos partenariats.
- Adapter et valoriser nos compétences.
- Mutualiser notre expertise au sein du réseau.
- Former nos élus et nos salariés.
- Moderniser notre cadre institutionnel.
- Être à l'écoute des agriculteurs et de la société pour mieux communiquer ensemble.

CAP 2010 : un projet de Groupe au service des Chambres

« Une agriculture durable, des agriculteurs responsables »

Des Hommes, des moyens

Une mise en commun de notre volonté et de nos ressources

- Des projets en cohérence avec les orientations stratégiques
- 8200 collaboratrices et collaborateurs compétents et impliqués
- Une organisation de plus en plus maîtrisée, concertée, efficace
- Des actions d'envergure nationale qui appuient les démarches locales et s'enrichissent de la participation des agents de terrain

Les Chambres d'Agriculture



L'APCA

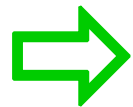
Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

- Assemblée constituée des Présidents des Chambres d'Agriculture départementales et régionales
- Une **mission d'expertise** et de **représentation** au niveau national et international
- Un rôle **d'animation du réseau** des Chambres d'Agriculture

L'APCA : Les Instances

- La Session
- Le Comité Permanent Général
- Le Bureau
- Les Commissions



et de nombreux groupes de travail organisés et coordonnés au niveau national, représentatifs de l'ensemble des Chambres

Le bureau l'APCA

Président : **Luc GUYAU**

Vice-Président : **Jean SALMON**

Vice-Président : **Gilbert BROS**

Vice-Président : **Eugène SHAEFFER**

Secrétaire Général : **Joseph GIROUD**

Secrétaire Adjoint : **Christian PATRIA**

Secrétaire Adjoint : **Guy VASSEUR**

Secrétaire Adjoint : **Jean-Louis CAZAUBON**

Secrétaire Adjoint : **Jean-Pierre BOISSON**

Membres associés : **Gisèle CORNIER, Daniel GREMILLET, Rémi BAILLACHE**



Les missions et services de l'APCA

- Economie et Politique agricole
 - Politique agricole et rurale
 - Affaires européennes et internationales
 - Etudes économiques

- *Communication*
- *Services Généraux*

- Réseau des Chambres
 - **Stratégie des Chambres**
 - Actions techniques et ingénierie
 - Institut de formation

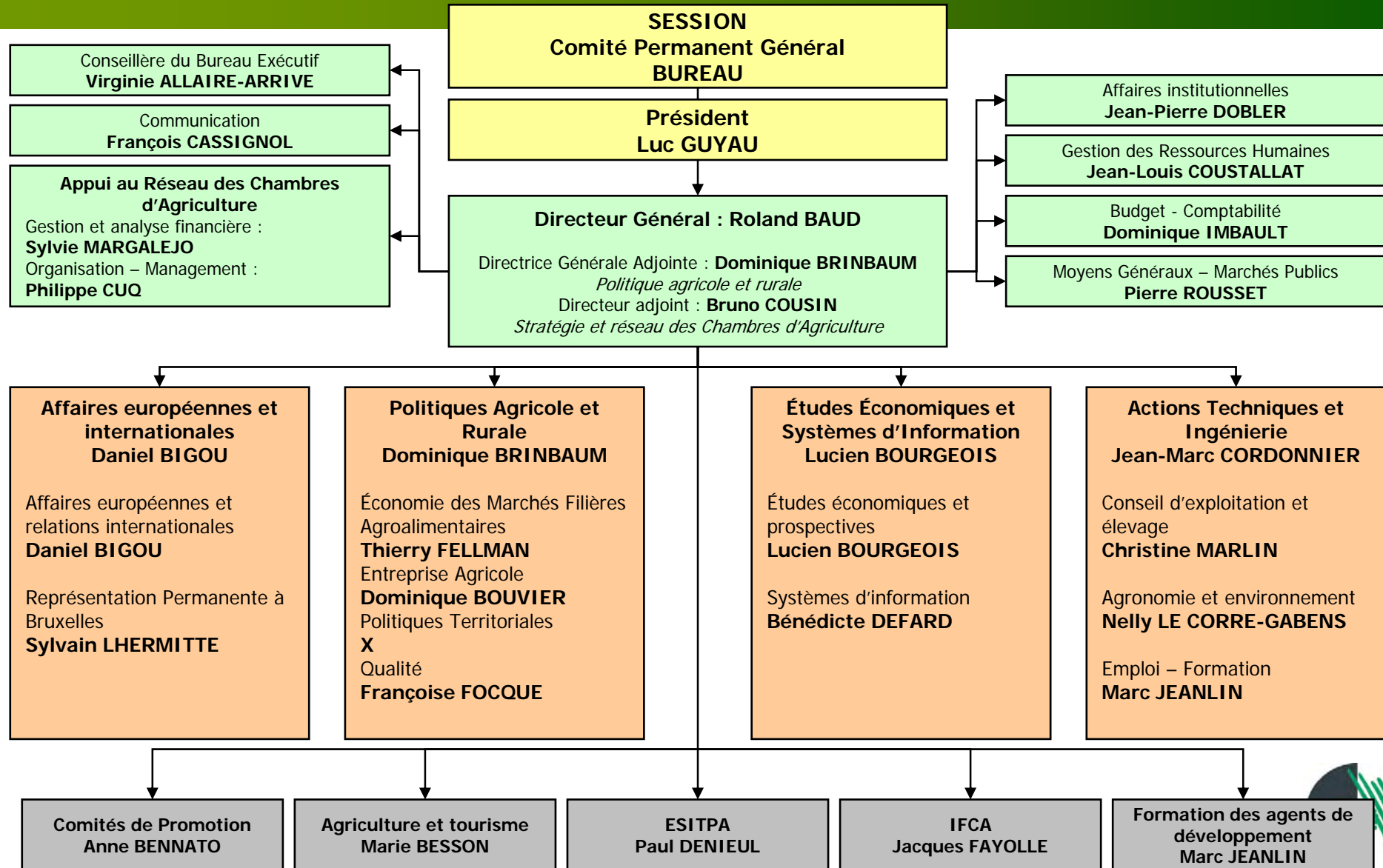
- *Promotion des Produits*
- *Tourisme Rural*
- *SUA Formation*

Les missions et services de l'APCA : coordination du travail en réseau

Des missions qui sont réalisées en s'appuyant sur les ressources internes de l'APCA mais principalement sur des aspects de coordination, d'organisation et dans des domaines d'expertise pointue.

La plupart des travaux et missions de l'APCA s'appuie sur les ressources des Chambres Départementales et Régionales et bénéficie de la participation et des nombreuses compétences des agents, des élus des Chambres et des Directeurs.

L'organigramme de l'APCA



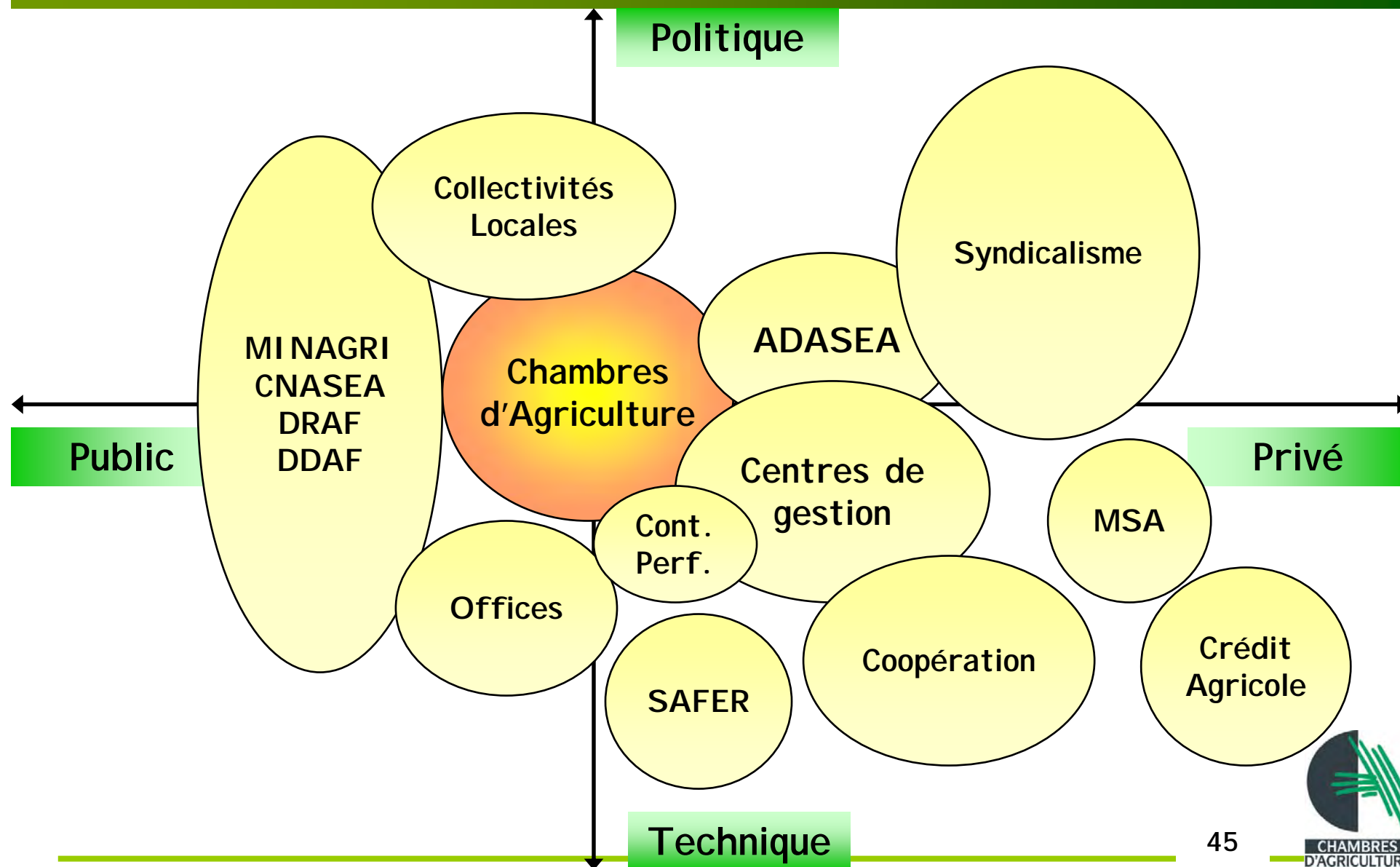
Les Chambres d'Agriculture



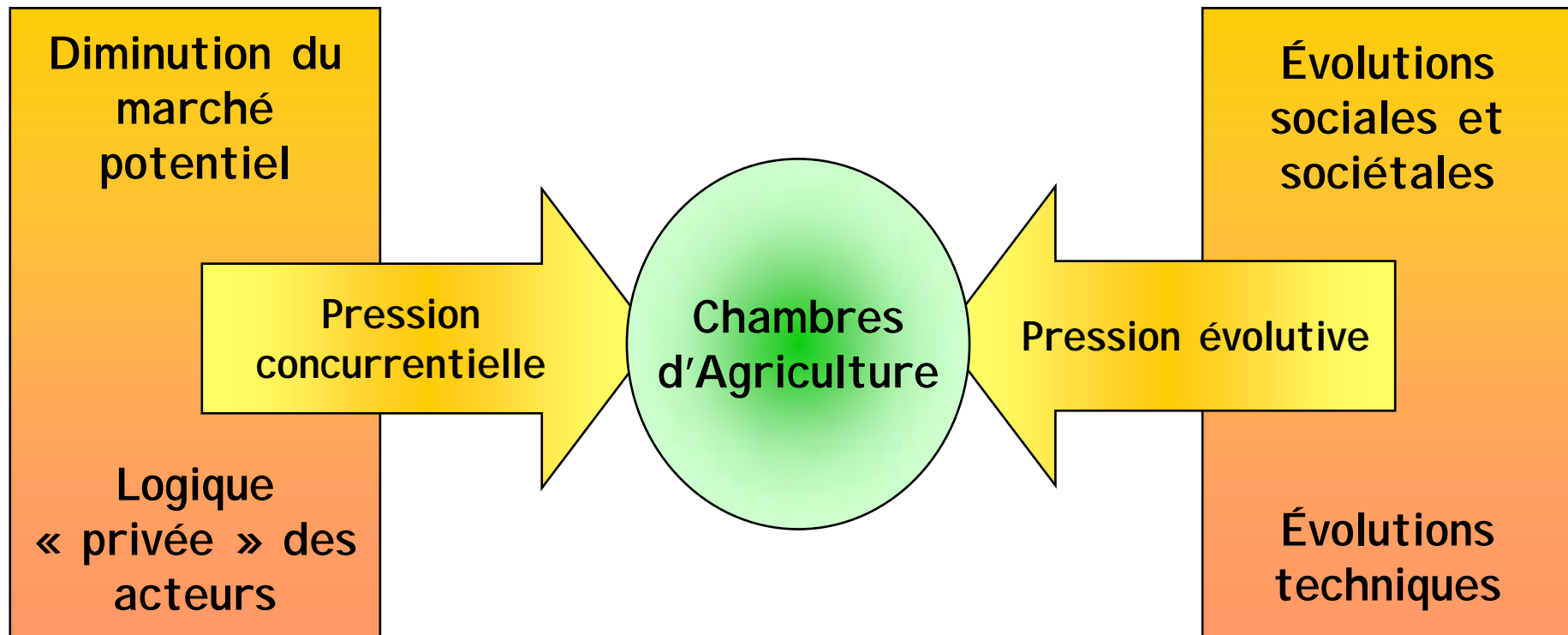
Le contexte et les enjeux

Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

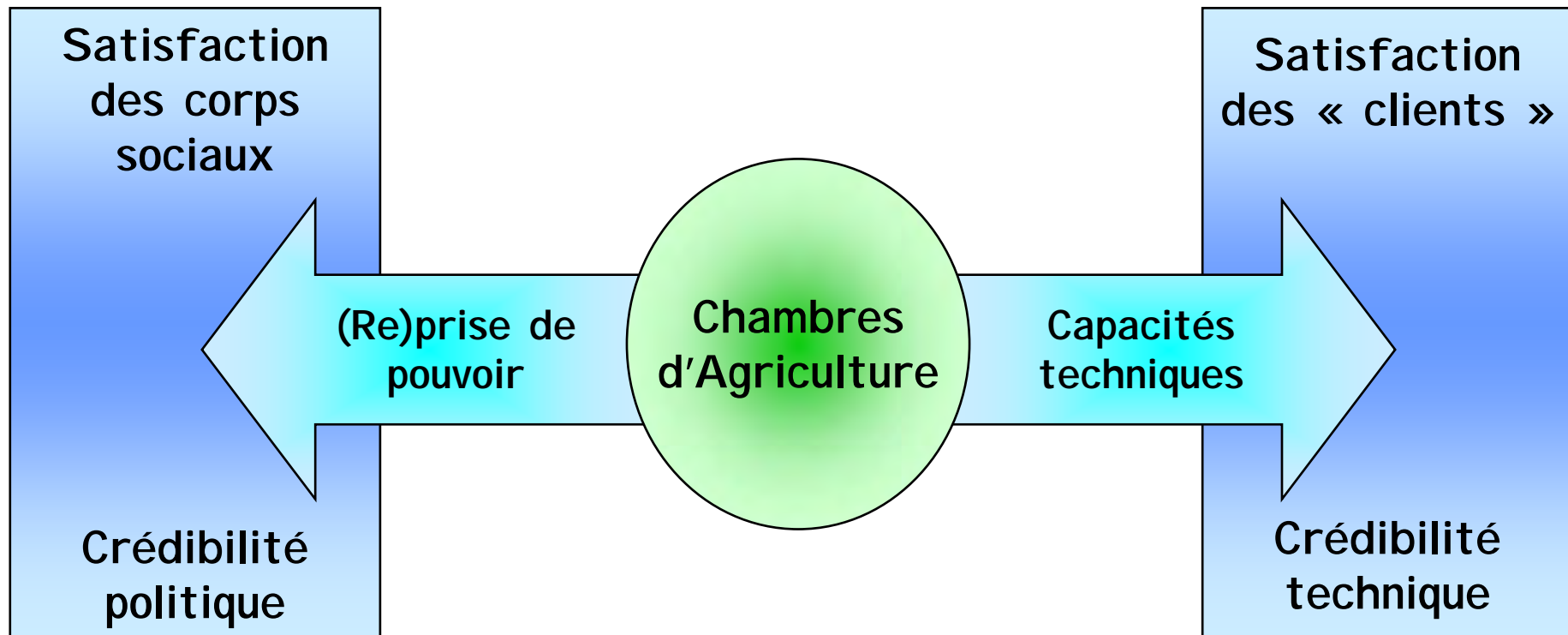
Les Chambres dans le jeu des acteurs



Les Chambres dans le contexte concurrentiel



Les Chambres dans le contexte concurrentiel



Les Chambres dans le paysage « institutionnel et professionnel »

Les éléments fondamentaux du rôle central des Chambres d'Agriculture

- Établissement public : lieu de débat et d'arbitrage
- Lieu d'anticipation, d'innovation et de gestion de projets au service du monde agricole
- Lieu de promotion de la solidarité et de l'action collective

Des Instances représentatives

*"Les élus ont davantage vocation à défendre l'intérêt collectif que des associations au demeurant composées d'un petit nombre de personnalités agissantes... [...]
Il est nécessaire qu'il existe à côté des alliances privées [...], un minimum d'institutions publiques pour garantir la cohésion du groupe et son aptitude à réaliser ensemble ce qu'aucune des parties ne peut à elle seule accomplir...[...]
Encore faut-il que les hommes et les femmes qui aspirent de plus en plus aux plus hautes fonctions de l'État [et des institutions] soient intégrés, dotés d'une vision de long terme publiquement explicitée et débattue, et traduisent la vision en projet"...*

H. de Jovenel

Les Chambres d'Agriculture



Les activités des Chambres

Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

Les 8 domaines d'activités des Chambres : Répartition - 1

Élevage - 1400 salariés

Environnement et gestion des milieux – 1050 salariés

Économie de l'entreprise agricole et stratégie des exploitations – 1050 salariés

Productions végétales – 800 salariés

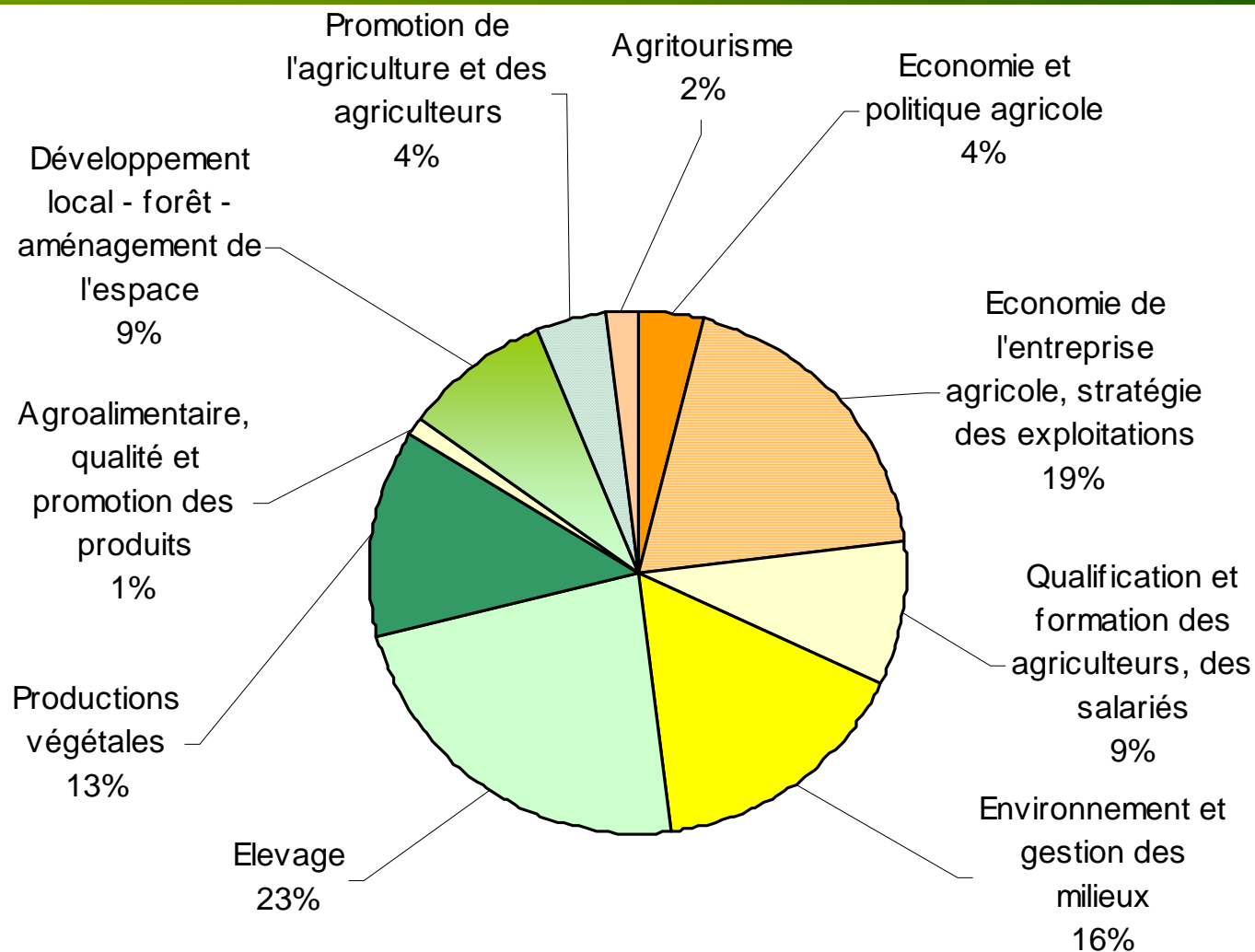
Qualification et formation des agriculteurs – 550 salariés

Aménagement, développement local et forêt – 500 salariés

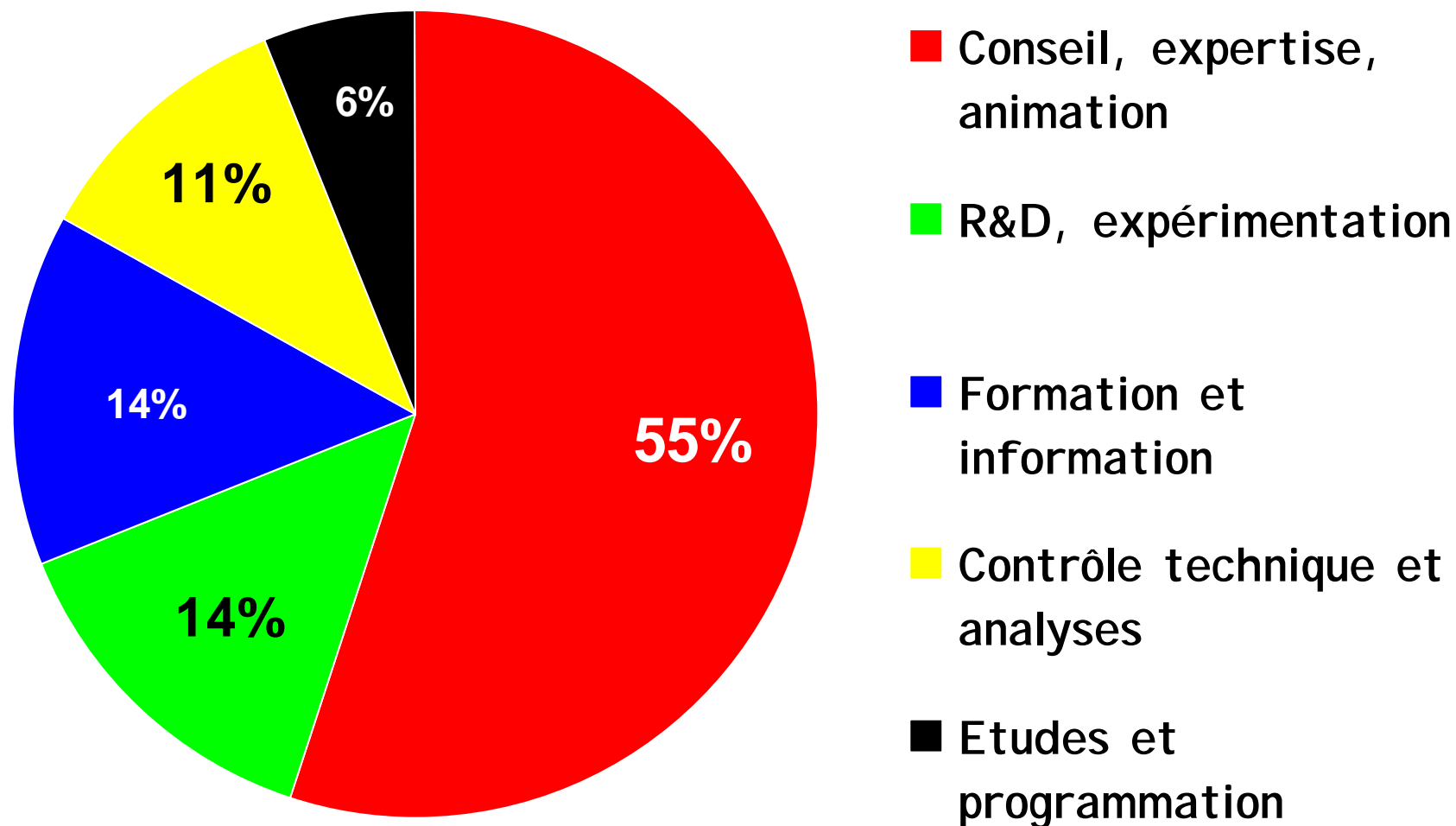
Agroalimentaire, communication, agritourisme 450 salariés

Économie et politiques agricoles – 300 salariés

Les domaines d'activités des Chambres : Répartition - 2



Les métiers des Chambres d'Agriculture



Le Groupe Chambres d'Agriculture

"Etablissements publics qui encadrent sur le terrain la plupart des actions agricoles et d'aménagement rural, les Chambres disposent de pouvoirs financiers très larges et sont toujours dépositaires d'une représentativité officielle très convoitée et rarement mise en doute"

Le Monde - 04/04/01

La réponse du Groupe Chambres



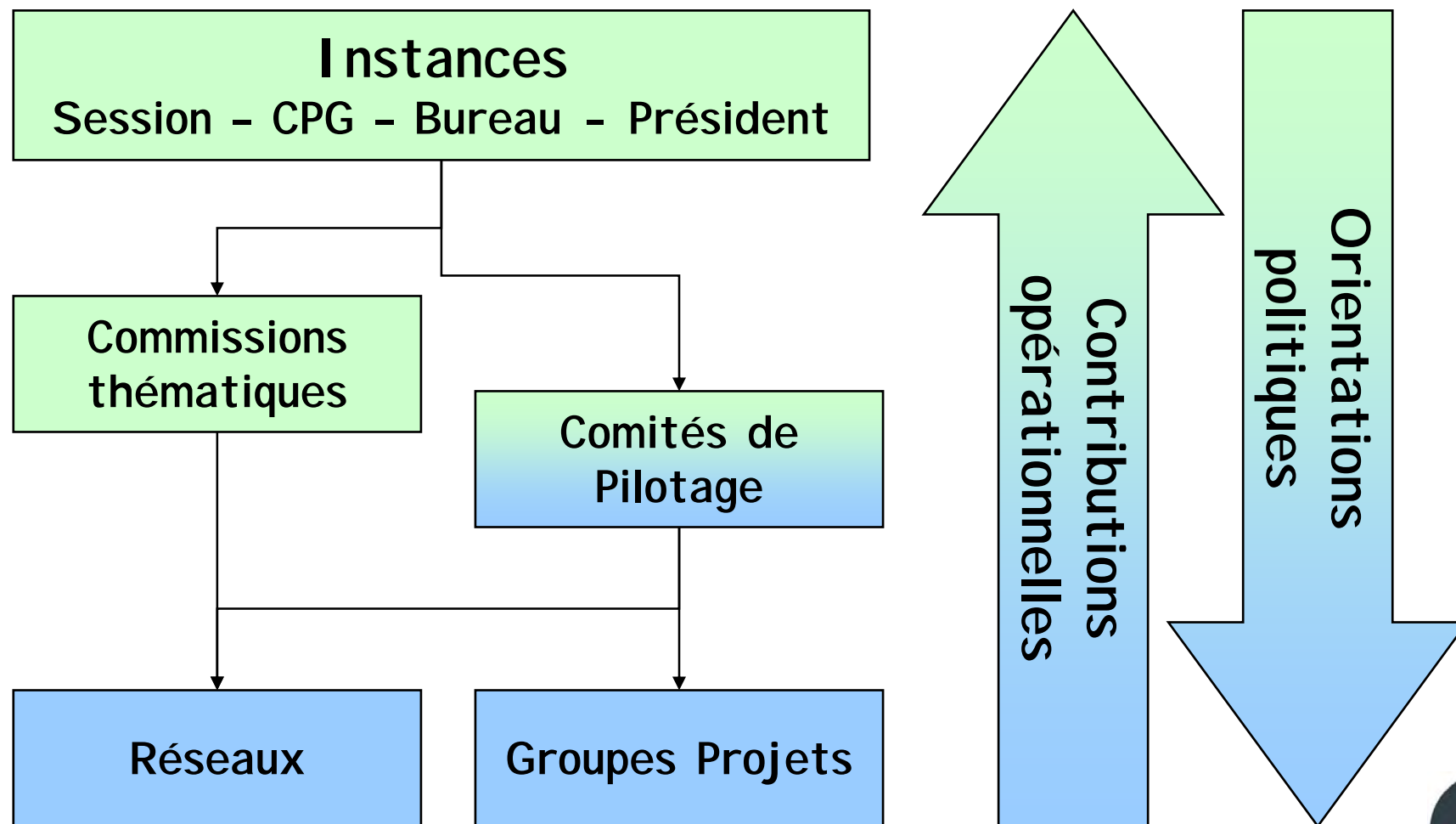
*Le travail
en réseau*

Visuels 2003 - Stratégie du « Groupe Chambre »

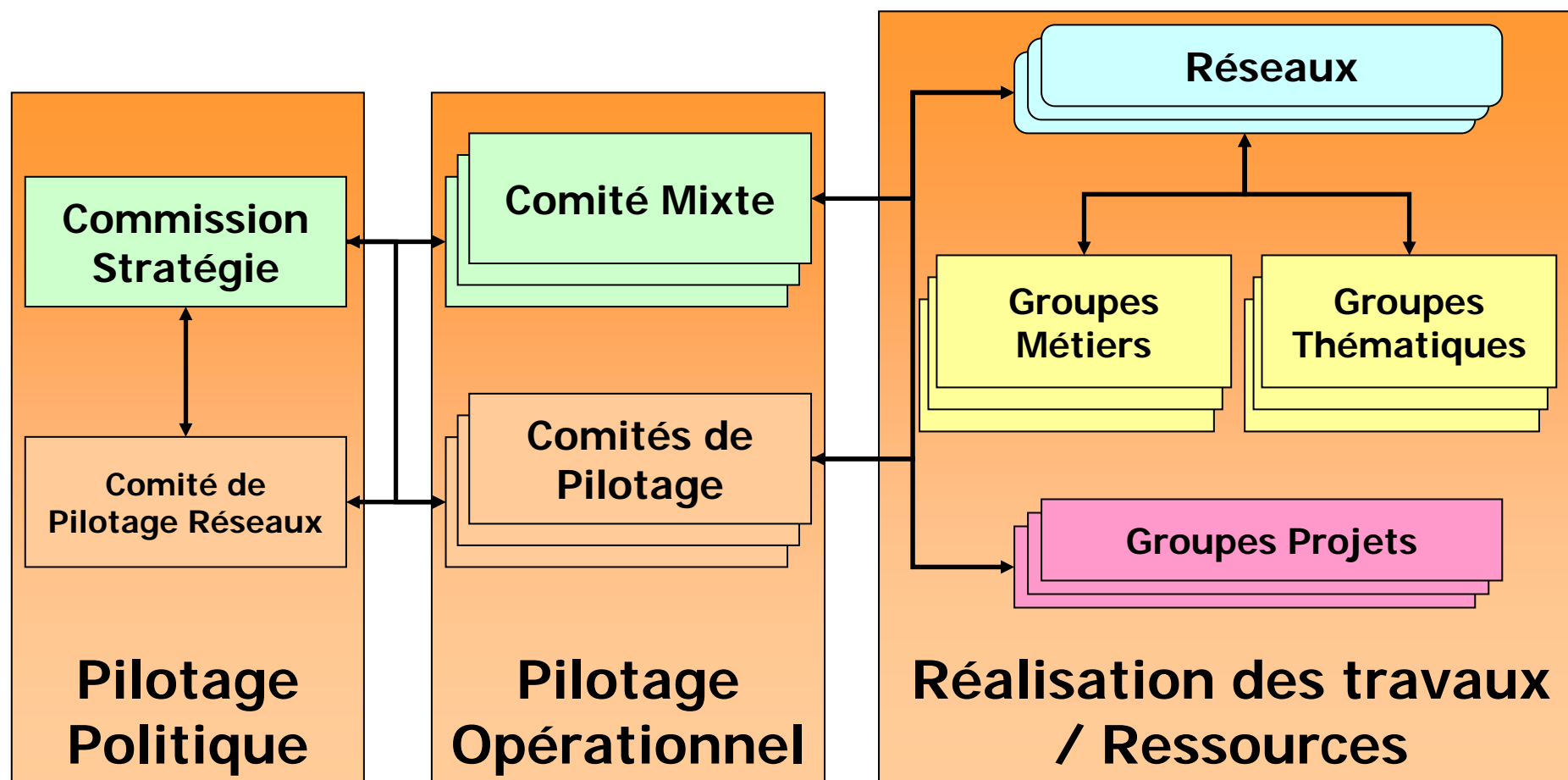
CAP 2010 : Le travail en réseau - choix stratégique

- Un outil fédérateur pour une stratégie partagée
- Des réseaux dynamisés par métiers
- Un pilotage professionnel et managérial
- Des projets collectifs pour le groupe Chambres
- Des outils au service du réseau
- Des solutions adaptées aux attentes du terrain
- La vision nationale globale assurée par un pilotage par l'APCA (dans la plupart des cas, sinon, délégation organisée)

CAP 2010 : Le travail en réseau - principes et organisation 1



CAP 2010 : Le travail en réseau – principes et organisation



Instance mixte élus/directeurs

Instance directeurs

Réseaux

Groupes Métiers, Groupes Thématiques

Groupes Projets

CAP 2010 : Le travail en réseau - quelques uns des réseaux existants

Directeurs de Chambres

EDE

Agriculture et tourisme

Agrobiologie

Agro-équipement

Agronomie - Environnement -
Missions-Déchets

Agronomie - Environnement -
Phytoprotecteur

Bâtiments

CFE

Chargés de communication

Comités de promotion

Comptables

Forêt

Coopération internationale

CTE - Conseil d'entreprise

Développement local

Emploi-formation

Études économiques

Europe

Informaticiens

Information et documentation

Juridique

Montagne (en création)

Produits fermiers

Responsables services techniques

Rosace

Gestion de l'eau

CAP 2010 : Le travail en réseau - des réalisations

- Système d'information et de gestion
- Passage à l'€
- Base de donnée sociale et financière - Analyse des coûts
- Point Central Qualité
- ROSACE (réseau d'observation des systèmes d'exploitation)
- Réseau documentaire
- ...

CAP 2010 : Le travail en réseau - des travaux en cours / 1

- **Informatique agricole (GIEA)**
- Méthodes et outils pour le management, la stratégie, l'organisation...
- Développement des démarches qualité (démarches collectives et individuelles : formation, IPG, CFE Bâtiments, conseil agronomie...)
- Identification et animation des réseaux
- **Évolution du statut du personnel**
- Méthodologie commune d'analyse des coûts
- ...

CAP 2010 : Le travail en réseau - des travaux en cours / 2

- Réalisation et évolution de progiciels
- Évolution de Rosace
- Formation et système d'intégration des nouveaux directeurs
- **Charte du management**
- Simplification administrative (participation)
- **Travaux de prospective**
- **Positionnement stratégique**
- Système auto-diagnostic de Chambre
- ...